



Groupe
Ornithologique
Normand

181 rue d'Auge 14000 Caen

Tél : 02 31 43 52 56

secretariat@gonm.org • www.gonm.org

Recensement des goélands nicheurs sur les toits de la ville de Trouville-sur-Mer en 2024

(Calvados)

Franck MOREL

**Étude réalisée par le
Groupe ornithologique normand (GONm)**

**à la demande de la
ville de Trouville-sur-Mer**

Septembre 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
I - INTRODUCTION ET CONTEXTE.....	3
II - DESCRIPTION DES TROIS ESPECES DE GOELANDS NICHANT REGULIEREMENT SUR LES VILLES COTIERES EN NORMANDIE.....	3
III - RESULTATS DES RECENSEMENTS DE 2024 ET COMPARAISON AVEC LES ANNEES ANTERIEURES	5
IV - NICHEES OBSERVEES EN 2024 ET RAPPEL DES OBSERVATIONS DES ANNEES 2010 A 2024	8
V - NOMBRE DE COUPLES AYANT NICHE SUR LA VILLE EN 2024 ET COMPARAISON AVEC LES ANNEES ANTERIEURES.....	10
VI - CONCLUSION.....	13
VII - BIBLIOGRAPHIE.....	13

Correction :

Validation :

I – Introduction et contexte

La ville de Trouville-sur-Mer, souhaitant connaître l'évolution du nombre de goélands nichant sur sa commune, a chargé le Groupe ornithologique normand (GONm) d'effectuer des décomptes des goélands nichant sur l'ensemble de la ville lors des printemps 2005 à 2008.

En 2009, aucun recensement n'a été effectué.

Entre 2010 et 2019, la ville de Trouville-sur-Mer a obtenu l'autorisation de traiter les œufs de goéland argenté et a demandé au GONm d'effectuer le suivi de ces opérations en tant qu'organisme de protection de la nature. En 2015, la campagne a été effectuée à titre expérimental avec un drone, concernant seulement une quarantaine de nids. En 2016, la stérilisation des œufs n'a pas concerné l'ensemble de la ville, mais seulement les bâtiments communaux et ceux de quelques particuliers ou des immeubles gérés par des agences qui en ont fait la demande auprès de la mairie. Entre 2017 et 2019, la stérilisation a été plus étendue.

En 2020, avec l'épidémie de COVID 19, la ville de Trouville-sur-Mer a préféré ne pas mettre en place de stérilisation des œufs de goéland. Elle a tout de même missionné le GONm pour recenser les couples nichant sur les différents secteurs de la ville mais aussi pour répertorier les nichées, afin d'obtenir des informations sur la reproduction des goélands.

Entre 2021 et 2024, quatre nouvelles campagnes de stérilisation des œufs de goéland argenté ont été menées et le GONm a de nouveau été missionné pour effectuer les décomptes des couples et nichées de goéland argenté et pour localiser précisément les nids des goélands marin et brun afin qu'ils ne soient pas traités.

En 2024, le GONm a effectué le décompte des goélands nicheurs les 6 et 31 mai en localisant précisément les goélands marin et brun avant les deux passages de traitement des œufs. Le décompte des nichées a eu lieu les 27 et 28 juin 2024.

En 2023 et 2024, nous avons de nouveau eu accès à la résidence le Drakkar, ce qui n'avait pas été possible entre 2019 et 2022. Comme les années précédentes, une personne des services techniques de la ville de Trouville-sur-Mer a facilité l'accès de l'observateur du GONm au point d'observation situé sur l'immeuble Alicia situé en bordure de la Touques.

II - Description des trois espèces de goélands nichant régulièrement sur les villes côtières en Normandie

Les « grands » goélands sont tous protégés par la législation française par : [Arrêté ministériel du 29 octobre 2009](#) fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

□ [Art. L 411-1et s.](#) du code de l'environnement : les espèces protégées bénéficient d'une protection renforcée (interdiction de détruire nids, œufs, de mutiler, de vendre ou de perturber intentionnellement...)

□ Sanctions pour atteinte à une espèce protégée : [L. 415-3 à L. 415-5](#) CE (délit) et pour perturbation intentionnelle : [R. 415-1 CE](#) (contravention).

Conformément à la loi, la destruction d'un nid de goéland, des œufs, des poussins ou des adultes est passible d'un an d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

En Normandie, des dérogations sont accordées depuis plusieurs années à certaines villes pour qu'elles puissent mettre en place la stérilisation des œufs de goéland argenté dans le but de réduire la gêne pour les habitants.

Le goéland argenté est l'espèce la plus commune :

Longueur : 55-60 cm Envergure : 120-140 cm Poids : $\pm$ 1 kg

Ailes : gris clair à pointes noires et blanches Pattes : couleur chair

Il est considéré comme « quasi-menacé » dans la liste rouge nationale des nicheurs (UICN, 2016) et comme « vulnérable » dans la liste rouge régionale (Debout, 2016). C'est la seule espèce dont un arrêté autorisant la stérilisation des œufs peut être délivré par la DREAL. Alors que beaucoup pensent que cette espèce est en progression, en fait ce n'est pas le cas puisque la



population nicheuse française, estimée entre 53 000 et 56 000 couples en 2012, est en régression de 30 % par rapport à celle de 1999 (Issa & Muller, 2015). En Normandie, la dernière enquête de 2021-2022 (Debout, à paraître) a permis de recenser un peu plus de 13 000 couples en sites urbains et un peu plus de 4 300 en sites naturels. Le total normand est de 17 449 couples, en baisse de plus de 4 500 couples depuis 1998. De plus, la progression des nicheurs urbains ne compense pas la baisse importante sur les sites naturels (Debout, 2013).

Photo de goéland argenté (Gilles Le Guillou)

Le goéland brun :

Longueur : 48-56 cm. Envergure : 117-130 cm

Poids : $\pm$ 900 g

Ailes ; gris foncé Pattes jaunes

Il est considéré comme en danger dans la liste rouge régionale (Debout, *op. cit.*). Un peu plus de 1200 couples nichaient en Normandie en 2012 (Debout, *op. cit.*), mais la dernière enquête de 2021-2022 (Debout à paraître) a permis de recenser seulement un peu plus de 300 couples en sites urbains et environ 130 couples en sites naturels. Le total normand est de 429 couples, en baisse de plus de 600 couples depuis 2010.

En France, entre 22 000 et 23 000 couples nicheurs sont présents (Issa & Muller, *op. cit.*).



Photo de goéland brun (Tony Le Huu Nghia)

Le goéland marin (le plus gros des trois)

Longueur : 60-75 cm. Envergure : 145-165 cm

Poids : $\pm 1,6$ kg

Ailes : noires Pattes : couleur chair pâle

La population nicheuse de goéland marin en Normandie était d'environ 1 700 couples en 2012 (Debout, op. cit.) et la dernière enquête de 2021-2022 (Debout à paraître) a permis de recenser un peu plus de 700 couples en sites urbains et un peu plus de 1 000 en sites naturels. Le total normand est en baisse de plus de 160 couples depuis 2010.

La population normande représente une forte proportion des 6 400 couples présents en France (Issa & Muller, *op. cit.*).

C'est un prédateur régulier des nids des autres espèces de goélands, sa présence peut donc conduire à la régression des autres goélands à sa proximité.



Photo de goéland marin (Gilles Le Guillou)

III - Résultats des recensements de 2024 et comparaison avec les années antérieures

En considérant les décomptes des mois de mai et juin 2024, nous avons observé à partir des points hauts et des parcours effectués dans les rues :

- 211 nids de goéland argenté et au moins 61 autres couples nicheurs potentiels (oiseaux isolés ou en couples *a priori* cantonnés, mais sans observation de nids à partir des points d'observation) ;
- 14 nids de goéland marin ;
- 1 couple de goéland brun a également été localisé, sans que nous ayons pu confirmer sa nidification.

Le tableau 1 et les figures 1 et 2 présentent le nombre de couples recensés à partir de différents points sur la ville de Trouville-de-Mer pour les 19 années suivies. Rappelons qu'il est impossible d'observer tous les nids à partir de quelques points hauts et de parcours dans les rues, car certains se trouvent dans des angles morts ou sont cachés derrière des murets, cheminées, ou relevés d'acrotères. C'est pourquoi nous ajoutons les autres couples nicheurs potentiels pour lesquels nous n'avons pas pu observer de nid.

Les décomptes effectués à partir des mêmes points d'observation permettent de connaître l'évolution de la population d'une année à l'autre, mais pas d'obtenir un décompte totalement exhaustif ; la population est donc sous-estimée. L'impossibilité d'accéder à la Résidence du Drakkar entre 2019 et 2022 a pu conduire à accroître cette sous-estimation, même si nous avons multiplié les points d'observations à partir du sol pour compenser ce manque.

Tableau 1 : nombre de couples de goélands argenté, marin et brun recensé sur la ville entre 2005 et 2024

Années	Nombre de couples de goéland argenté	Nombre de couples de goéland marin	Nombre de couples de goéland brun
2005	114 à 124	2	0
2006	130 à 135	2	0
2007	140 à 153	1 à 3	0
2008	144 à 154	4	0
2010	166 à 211	5	1
2011	206 à 258	6	0
2012	254 à 350	6	0
2013	307 à 347	7	0
2014	292 à 342	7 ou 8	0
2015	208 à 279	6 à 8	0
2016	231 à 314	6 à 9	1
2017	251 à 317	7 à 16	0
2018	223 à 324	9 ou 10	0
2019	209 à 268	8 à 11	0
2020	194 à 266	9 à 12	0
2021	239 à 307	11 ou 12	0
2022	209 à 258	10 ou 11	0
2023	225 à 278	11 à 13	1
2024	211 à 272	14	0 à 1

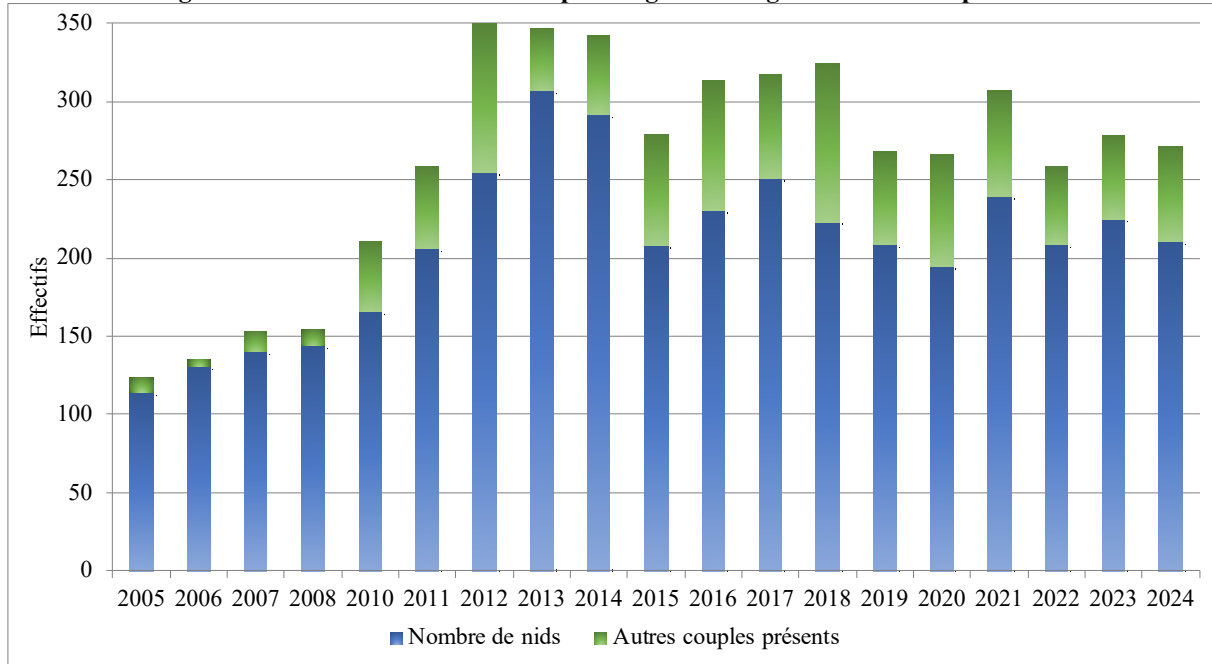
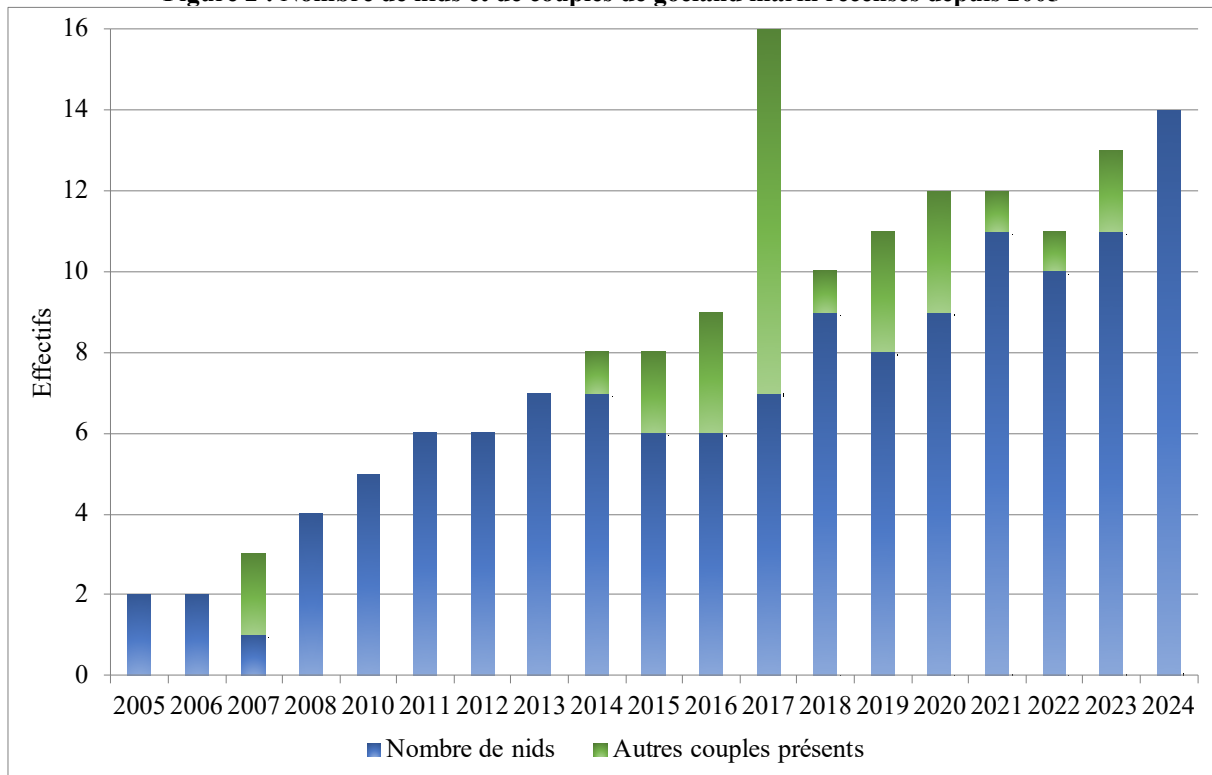
Le goéland brun a tenté de nicher en 2010, mais a subi un échec. En 2016 un couple a également été présent durant toute la période de reproduction sans que nous n'ayons pu observer de nid. L'espèce n'était pas présente de 2017 à 2022 et un couple était de nouveau présent en 2023 et 2024 sans que nous ayons pu confirmer sa nidification certaine.

Après trois années de diminution entre 2018 et 2020, la population nicheuse certaine de goéland argenté recensée par le GONm (observation de nids ou de poussins) a connu une progression de 23 % entre 2020 et 2021, mais a de nouveau chuté en 2022 pour revenir au niveau de 2019.

Nous observons ensuite une légère progression de 7,6 % entre 2022 et 2023 puis une légère régression de 6,2 % entre 2023 et 2024, ce qui fait que le nombre de nicheurs certains de 2024 est comparable à celui de 2022.

Le nombre de nicheurs certains de 2024 est le 9^{ème} plus important de la période suivie après ceux de 2012, 2013, 2014, 2016, 2017, 2018, 2021 et 2023.

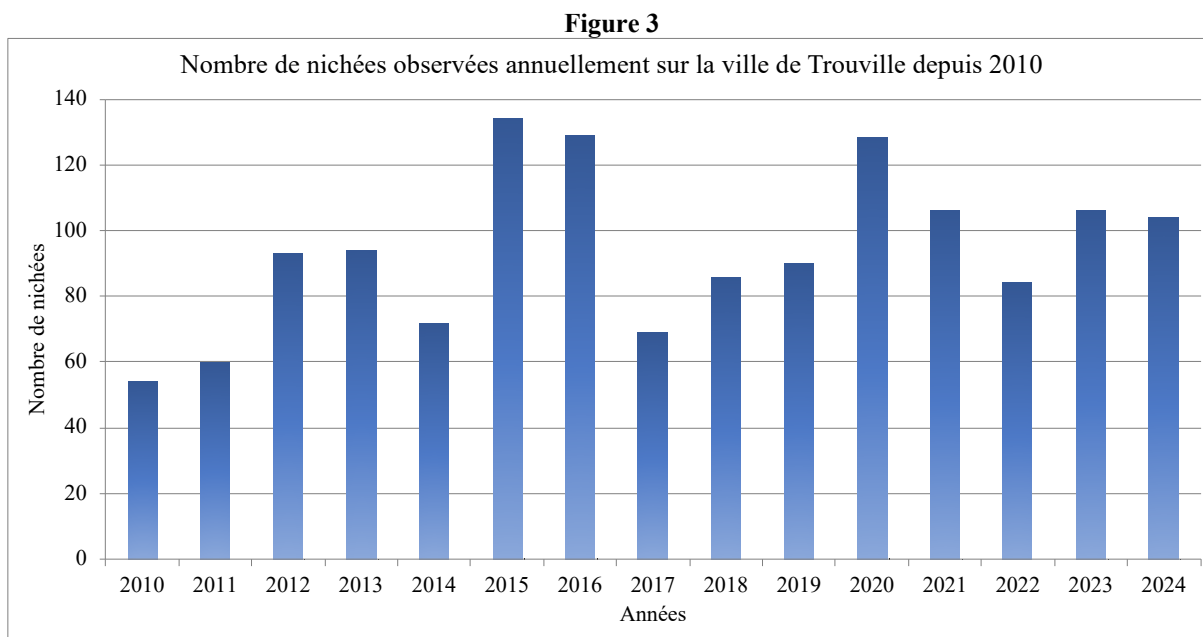
Concernant l'**effectif maximum** de goéland argenté (en considérant les couples pour lesquels nous n'avons pas pu observer de nids), il fluctuait de 2012 à 2018 dans une fourchette de 300 à 350 couples. Il était plus faible en 2019 et 2020 (un peu moins de 270) mais retrouvait en 2021 un niveau d'un peu plus de 300 couples, puis l'effectif rechute à partir de 2022 pour revenir en 2023 et 2024 à un niveau comparable aux années 2019 et 2020. Le plus fort accroissement s'est produit entre 2005 et 2012 avec un pic d'effectif entre 2012 et 2014 ; depuis 2015, nous observons quelques fluctuations interannuelles sans tendance significative.

Figure 1 : Nombre de nids et de couples de goéland argenté recensés depuis 2005**Figure 2 : Nombre de nids et de couples de goéland marin recensés depuis 2005**

Le nombre de couples de goéland marin est passé de 2 en 2005 à une fourchette de 8 à 11 nids entre 2018 et 2023, puis à 14 en 2024 ; il avait atteint un pic en 2017 avec 7 nids et 9 autres couples (mais certains de ces couples n'avaient peut-être pas réellement niché cette année-là). Avec 14 nids recensés en 2024, la population est la seconde plus importante et en termes de nombre de nids certains elle est même la plus importante.

IV - Nichées observées en 2024 et rappel des observations des années 2010 à 2024

La figure 3 présente le nombre de nichées observées par le GONm chaque année depuis 2010. Ces effectifs correspondent à des minima puisqu'il est impossible d'observer toutes les nichées à partir des points d'observation en seulement une journée.



Nous avons observé 104 nichées de goéland argenté en 2024, soit un nombre supérieur à la moyenne de la période 2010-2023 (93) et pratiquement identique à celui de 2023 (106). Les trois années où le nombre de nichées a largement dépassé la moyenne sont 2015 (134) et 2016 (129), deux années de faible traitement (respectivement 45 et 26 nids) et 2020 (128), année sans aucun traitement. Ces trois années où la stérilisation des œufs a été faible ou nulle, totalisent logiquement plus de nichées que les années où elle a été plus importante.

C'est en 2010 et 2011 que le nombre de nichées avait été le moins important (moins de 60 nichées).

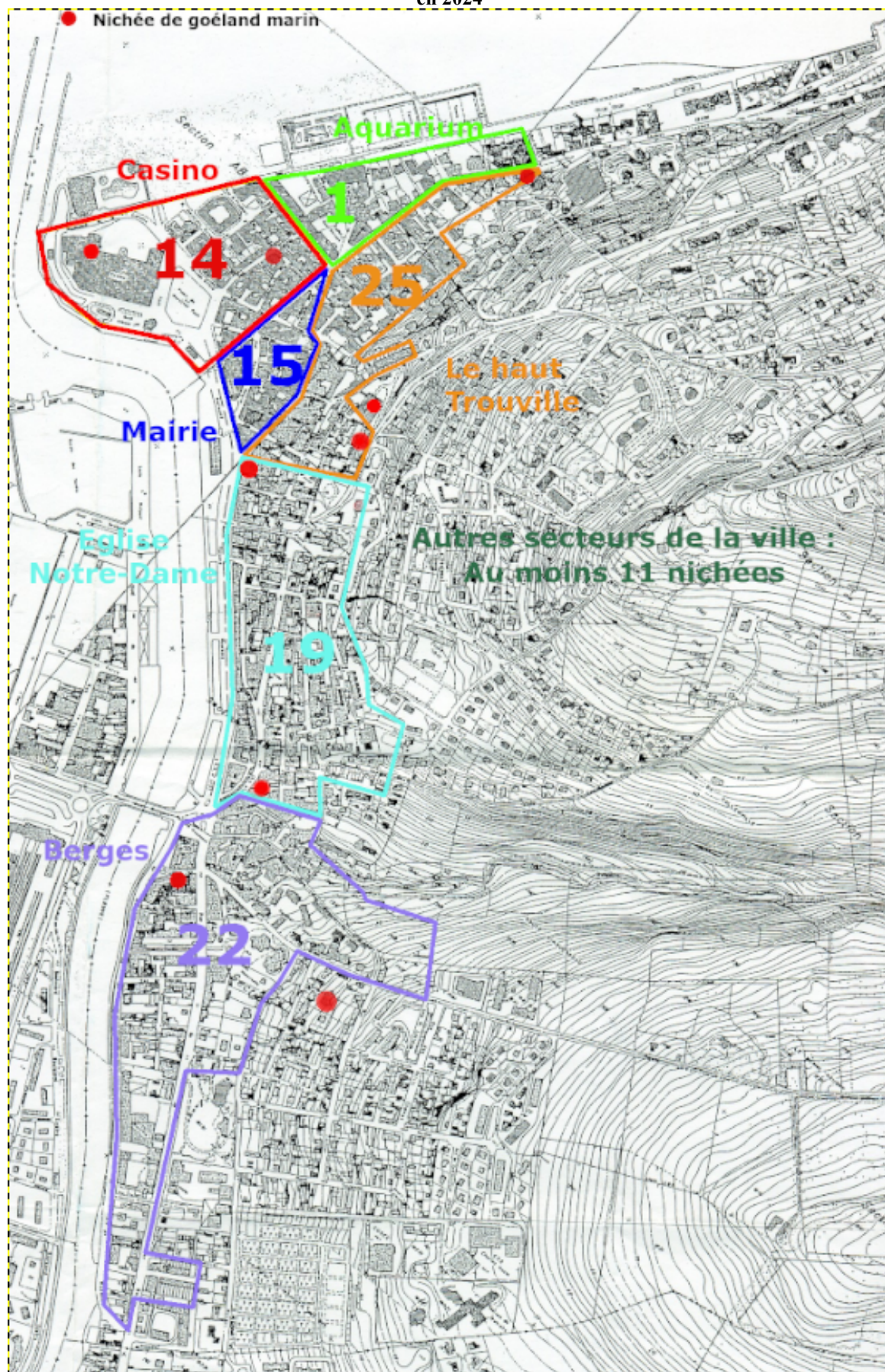
En 2017, les fortes chaleurs qui avaient eu lieu durant la période de reproduction (pic de la canicule du 19 au 22 juin) avaient certainement entraîné la mort de plusieurs poussins avant que nous ne puissions les observer fin juin ; le nombre de nichées a donc été probablement sous-estimé cette année-là.

En comparant les adresses où des nichées ont été observées par la société EMPG lors du traitement des œufs en 2014 et nos observations, 7 nichées observées par EMPG ne l'ont pas été par le GONm. **Au total, il y a donc eu au minimum 111 nichées** sur l'ensemble de la ville en 2024. La carte 1 présente le nombre de nichées de goéland argenté par secteur en 2024. Elle a été établie à partir des observations du GONm complétées par celles de la société EMPG.

En 2024, au moins neuf nichées de goéland marin (sur les 14 nids repérés) ont également été observées (*cf.* carte 1), mais il est possible que d'autres aient été présentes sans que nous puissions les voir à partir des points d'observation. Certains couples ont également pu subir un échec sans que nous puissions en définir la cause, mais ces échecs ne sont pas liés à des erreurs de stérilisation. En effet, en vérifiant les adresses visitées et localisées par la société EMPG, nous avons pu constater que la présence de nids de goéland marin a bien été notée lors de la stérilisation et qu'ils n'ont donc pas été traités ; ou encore que les couples se trouvaient à des adresses qui n'ont pas fait l'objet de stérilisation.

Le couple de goéland brun est également noté comme un marin lors de la stérilisation et n'a donc pas été traité.

Carte 1 : Nombre de nichées de goéland argenté par secteur et localisation des nichées de goéland marin en 2024



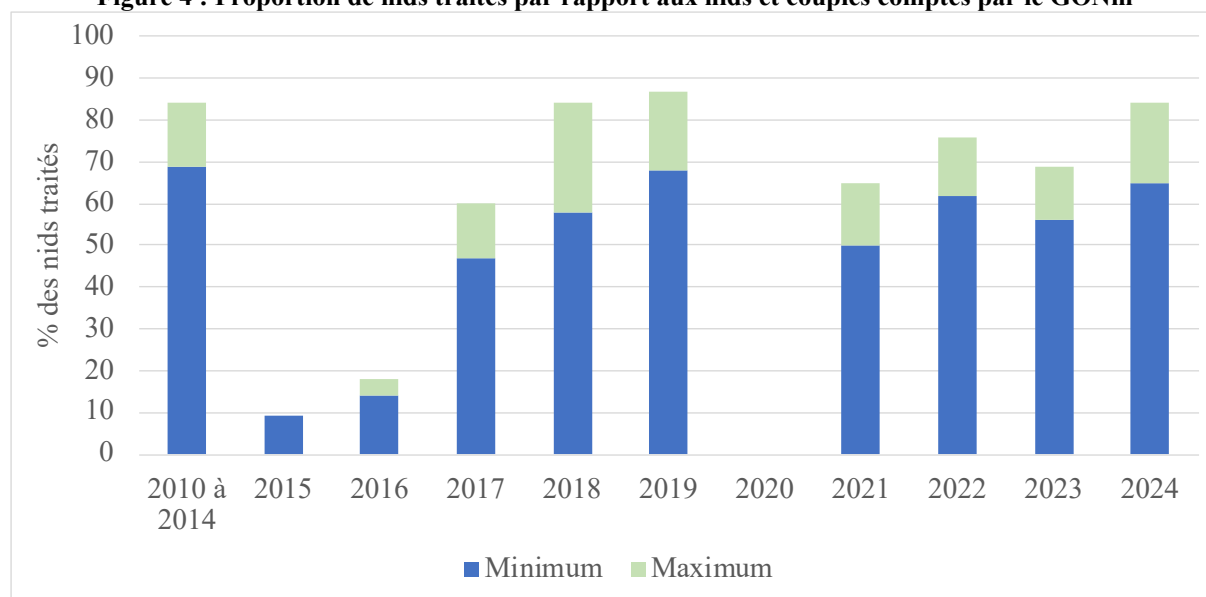
V - Nombre de couples avant niché sur la ville en 2024 et comparaison avec les années antérieures

En 2024, au moins 177 nids avec œufs différents (sans poussin) ont été traités par le laboratoire EMPG, effectif comparable à celui de 2019 (182), un peu inférieur à celui de 2018 (188), mais supérieur aux autres années (150 en 2017, 155 en 2021 et 2023, 159 en 2022) et très nettement supérieur à celui de 2016, année où seulement 45 nids l'avaient été car le traitement n'avait été que ponctuel. En 2020, aucun nid n'avait été traité.

Ces 177 nids de goéland argenté traités avant éclosion correspondent à 65 à 84 % des nids ou couples comptés par le GONm.

La figure 4 présente la proportion de nids ou de couples de goéland argenté qui ont vu leurs œufs traités depuis 2010.

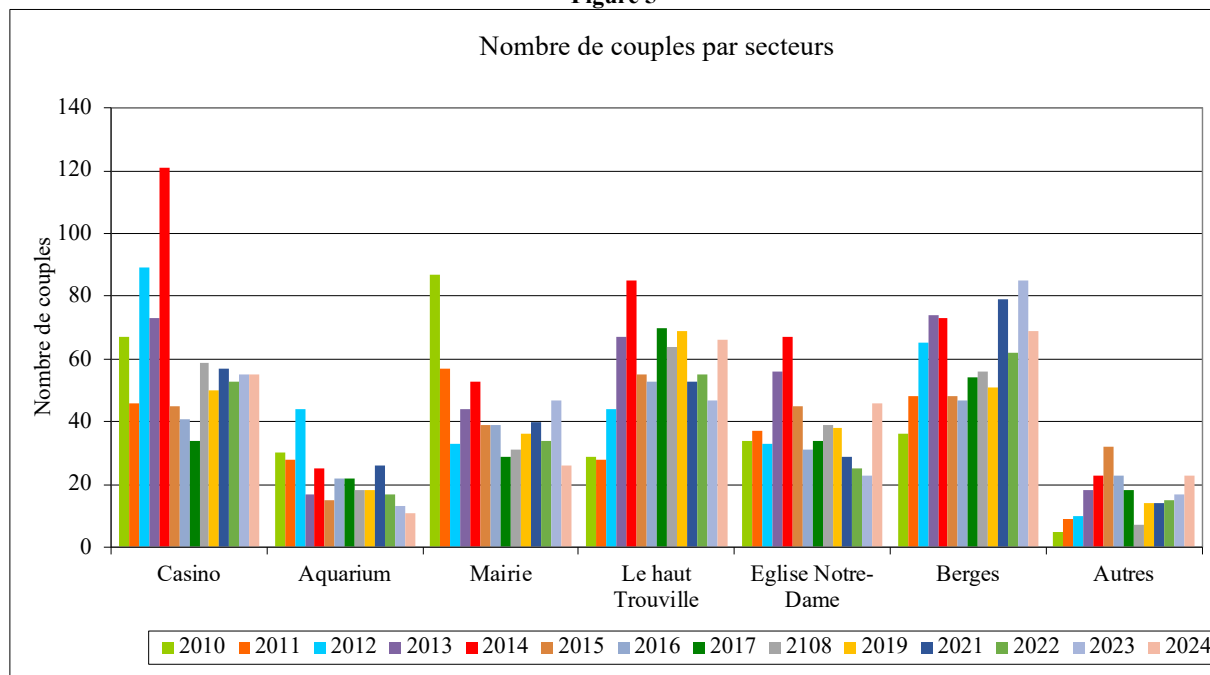
Figure 4 : Proportion de nids traités par rapport aux nids et couples comptés par le GONm



À l'exception de trois années, ce sont souvent plus de 50 % à 80 % des couples comptés par le GONm qui ont eu leurs œufs de traités.

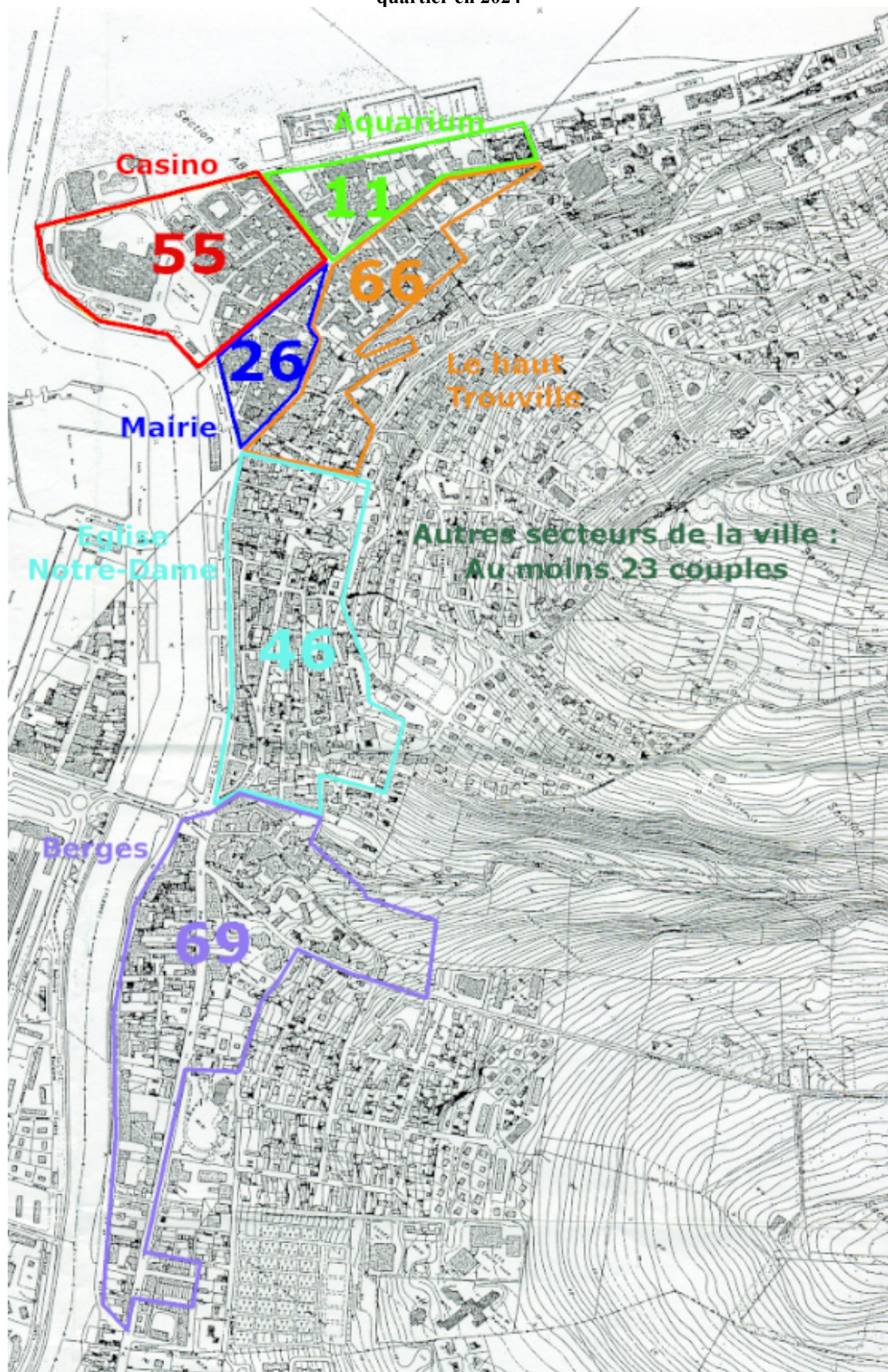
Si l'on ajoute le nombre de nids traités et les sept nouvelles nichées notées par le laboratoire EMPG aux observations faites par le GONm (nichées sur les 6 secteurs traités et nids et nichées en dehors de ces secteurs), **la population nicheuse certaine était d'au moins 296 couples en 2024 effectif légèrement supérieur à celui de 2023 (287)** ; effectif certainement sous-estimé car il est impossible d'observer tous les poussins, certains pouvant être cachés ou situés dans des angles morts. La carte 2 présente le nombre minimum de couples nicheurs certains de goéland argenté en 2024 dans les différents quartiers. **Cet effectif est supérieur de 9 % par rapport au 272 couples nicheurs certains ou probables recensés par le GONm à partir des points d'observation.**

La figure 5 présente une comparaison du nombre de couples nicheurs certains (nombre de nids traités + nombre de nichées + nids supplémentaires observés notamment hors secteurs) par secteur entre 2010 et 2024. Les données de stérilisation de 2015, 2016 et 2020 n'ont pas pu être considérées car elles n'étaient que ponctuelles ou absentes (en 2020).

Figure 5

Il semble y avoir des déplacements d'un secteur à l'autre selon les années et il est difficile de définir les tendances d'évolution sur chaque secteur. Nous observons simplement que le « Haut de Trouville » semble plus exploité qu'au début des années 2010, ce qui semble également le cas pour « les berges ». À l'opposé, les secteurs de la Mairie et de l'Aquarium semblent plutôt moins exploités. Les quartiers situés en dehors des six secteurs bien délimités (« Autres ») accueillent des densités moins importantes que les secteurs traités plus systématiquement.

Carte 2 : nombre minimum de couples nicheurs certains (nids ou nichées observés) de goéland argenté par quartier en 2024



VI - Conclusion

D'après les recensements effectués à partir des points d'observation, 272 couples de goéland argenté avec au moins 211 nids étaient présents sur la ville de Trouville-sur-Mer en 2024, soit un nombre de couples comparable à celui de 2023 (278). Depuis 2005, le plus fort accroissement s'est produit entre 2005 et 2012, avec un pic entre 2012 et 2014, et depuis 2015 nous observons quelques fluctuations interannuelles sans tendance significative.

En considérant à la fois les données du GONm et celles de la société EMPG qui a traité les œufs nous arrivons même à une population nicheuse certaine de 296 couples en 2024, effectif probablement un peu sous-estimé et qui est supérieur de 9 % par rapport aux 272 couples recensés par le GONm à partir des points d'observation, lui aussi probablement sous-estimé.

Au moins 111 nichées ont été observées cette année, il y a donc eu au moins 37,5 % des couples nicheurs certains qui ont produit des poussins, proportion pratiquement identique à celle de 2023.

Si la ville reconduit des opérations de stérilisation des œufs de goéland argenté, il faudra absolument prévoir, comme précédemment, un repérage des goélands strictement protégés (les goélands marin et brun) avant chaque passage de traitement des œufs de goéland argenté afin qu'ils puissent être préservés. Lors de ces deux repérages, un décompte des goélands argentés sera également effectué afin de connaître l'évolution de la population par rapport aux années précédentes.

Afin de connaître le nombre de couples de goéland argenté ayant produit des poussins et pour savoir si les goélands marin et brun ont bien été préservés, un suivi sera nécessaire à la fin du mois de juin ou au début du mois de juillet. Ce décompte des nichées permet également d'affiner l'estimation du nombre de couples ayant niché.

Lors des décomptes, l'utilisation de photographies aériennes, comme ce fut le cas de 2012 à 2024, facilite la localisation des nids et la comparaison avec les données de stérilisation qui sont géolocalisées.

VII - Bibliographie

- DEBOUT, G. (2016) - Liste rouge des oiseaux de Normandie / GONm
- DEBOUT, G. (2013) - Oiseaux marins nicheurs de Normandie : Bilan d'un demi-siècle de recensements. Le Cormoran n°78 : 67 - 78.
- DEBOUT, G. et CHEVALIER, B. (2022) - Nouvel Atlas des oiseaux de Normandie. Nidification et présence hivernale. GONm/OREP, Bayeux.
- ISSA, N. & MULLER, Y. coord. (2015) - Atlas des oiseaux de la France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016) - La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France